

LA LETTRE D'INFORMATION  
DE L'AGGLO  
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 04  
MAI 2016

# Agglo.com

www.orleans-agglo.fr

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \



ÉDITO

## CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

La préservation de notre environnement passe, entre autres, par la gestion de nos déchets. Nous devons les réduire, nous en sommes conscients et nous y travaillons tous, individuellement, au quotidien.

C'est dans ce cadre que l'Agglo ajuste une nouvelle fois les modalités de ramassage, afin d'éviter à nos bennes de collecter trop souvent des poubelles à moitié vides ou non présentées. Chaque habitant de l'Agglo a reçu ou s'apprête à recevoir d'ici mi-mai une information pratique dans sa boîte aux lettres. Un module d'information dynamique, associé à une cartographie, est également mis en ligne sur notre site Internet, pour vous permettre de connaître

les jours de collecte de vos déchets ménagers résiduels et du tri, en saisissant votre adresse.

Ensemble, poursuivons le développement d'une agglomération responsable et exemplaire.



© JEAN PUYO

Le 23 mai s'opère la 2<sup>e</sup> vague d'optimisation du ramassage des ordures ménagères. Circuits repensés, fréquences ajustées et à la clé, des économies qui permettent d'assurer le maintien à l'équilibre du budget. Précisions page 2.

2

DÉCHETS

La collecte passe au vert

3

ASSAINISSEMENT

L'harmonisation des contrats se poursuit

NUMÉRIQUE

L'Agglo dit "BE-GOOD"

4

INITIATIVES

Kikoz, une carte sonore pour les restaurateurs

TRIBUNES LIBRES  
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire

# La collecte passe au vert

## DÉCHETS

C'est un vaste chantier qui va se concrétiser le 23 mai avec la deuxième vague d'optimisation des collectes d'ordures ménagères. Des circuits repensés, des fréquences ajustées aux besoins réels de chaque quartier et, à la clé, des économies qui permettent d'assurer le maintien à l'équilibre du budget et la stabilité de la taxe des ordures ménagères.



© JEAN PUVO

déchets. Cela nous a permis de mieux apprécier la réalité; en moyenne, les poubelles ne sont pleines qu'à 58% lorsqu'elles sont présentées.»

Une sous-consommation qui a naturellement abouti à la décision de procéder à un nouvel ajustement. «La première harmonisation avait eu lieu en 2010, ce qui avait contribué à optimiser le service. Avec cette deuxième vague, nous allons répondre à des objectifs économiques et environnementaux.» En effet, l'optimisation des collectes va permettre d'éviter 37 tournées chaque semaine. Sachant que chaque circuit fait environ 50km, l'économie sera de l'ordre de 100000km par an. Moins de tournées, c'est moins de dépenses et moins de pollution: CQFD! Le tout, en assurant un service de qualité, correspondant aux usages.

### CE QUI CHANGE

D'ici la première semaine de mai, chaque habitant de l'agglomération aura reçu dans sa boîte aux lettres un dépliant lui expliquant les nouvelles

fréquences de collecte dans son quartier et lui indiquant le calendrier, les jours et horaires de collecte. «Pour les déchets ménagers, nous allons réduire les fréquences de trois à deux fois par semaine ou de deux à une fois par semaine, sauf dans les quartiers où il était nécessaire de maintenir la même fréquence. De même, pour les emballages et papiers recyclables (poubelle jaune), la fréquence pourra passer d'une fois par semaine à une fois tous les quinze jours. Dans certains quartiers, les collectes auront lieu l'après-midi.»

«Pour le verre, il restait six communes\* dans l'agglomération où la collecte était assurée en porte à porte, rappelle Thierry Cousin. Désormais, les 22 communes seront traitées de la même façon, c'est-à-dire avec des points d'apport volontaires. Nous allons renforcer le maillage des points de collecte sur tout le territoire de l'agglomération.»

Si la répartition des collectes tient compte des pratiques actuelles, l'AggLO a également prévu la possibilité de s'équiper de bacs de plus grande taille. «Nous avons remplacé environ 1300 bacs en habitat collectif. Pour l'habitat individuel, les habitants qui le souhaitent pourront changer de bac sur simple demande. Nous souhaitons simplement qu'ils attendent une ou deux



semaines, le temps de vérifier que leur poubelle actuelle n'est pas de taille suffisante pour contenir tous leurs déchets entre deux collectes.»

\* La Chapelle-Saint-Mesmin, Chécy, Mardié, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-en-Val, Semoy.

Une question ? Un problème ? Un numéro !

**Le 02 38 56 90 00**

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, ou par mail à [qualitedechets@agglo-orleans.fr](mailto:qualitedechets@agglo-orleans.fr)



## Hyper centre-ville : avant l'heure, c'est pas l'heure !

Dans l'hyper-centre notamment, pour le bien-être de tous, les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique sous peine d'amende. C'est une question d'hygiène et de sécurité. Si vous êtes collecté le matin, sortez votre bac la veille au soir et pensez à le rentrer au plus tôt après le passage des bennes.



© JEAN PUVO

### LA COLLECTE EN 2015

Déchets ménagers (poubelle verte) :

taux moyen de remplissage des bacs : 76 %  
taux moyen de présentation des bacs : 62 %  
-> taux moyen d'utilisation du service : 47 %

Multi-matériaux (poubelle jaune) :

taux moyen de remplissage des bacs : 77 %  
taux moyen de présentation des bacs : 56 %  
-> taux moyen d'utilisation du service : 43 %

### Une nouvelle organisation pour les équipes

Aujourd'hui, 217 circuits de collecte hebdomadaire sont nécessaires. Demain, les 180 circuits par semaine seront assurés à 66% par la régie et à 34% par le prestataire. Cet ajustement permettra aussi de sécuriser les tournées et d'améliorer l'organisation du temps de travail, en augmentant le temps effectif dédié à la collecte.



# L'harmonisation se poursuit

## ASSAINISSEMENT

Engagée depuis 2009 par l'AggLO, l'harmonisation des contrats d'assainissement des réseaux d'eaux usées et pluviales connaît une nouvelle réorganisation sur le territoire. Précision.

À compter du 1<sup>er</sup> mai, le service d'assainissement est assuré non plus par 4 mais 3 exploitants : la Société d'exploitation des réseaux de l'AggLO (SERA, groupe Suez), la direction du Cycle de l'eau et des réseaux d'énergie de l'AggLO (DCERE), ainsi que Véolia Eau.

Cette harmonisation, engagée depuis 2009 par l'AggLO, vise également à moderniser et à simplifier le service rendu aux usagers, sans aucune répercussion sur le coût.

Les réseaux d'assainissement et eaux pluviales désormais gérés par la SERA concernent Boigny sur Bionne, Bou, Chanteau, Chécy, Mardié, Olivet, Orléans (Saint-Marceau), St-Denis en Val, St-Hilaire St-Mesmin, St-Jean le Blanc et St-Pryvé Saint-Mesmin.

La DCERE assure l'exploitation des réseaux d'assainissement de Combleux, Fleury-les-Aubrais, Ingré, La Chapelle St-Mesmin, Marigny-les-Usages, Orléans Nord et La Source, Ormes, St-Cyr-en-Val, St-Jean de Braye, St-Jean de la Ruelle, Saran et Semoy, ainsi que l'exploitation de la station d'épuration d'Orléans La Source.

Enfin, Veolia Eau aura en charge la gestion des stations d'épuration de La Chapelle St-Mesmin, l'île Arrault, Chécy, Chanteau La Treille et Chanteau le Berceau.

Un courrier d'information a été adressé aux habitants des communes concernées par un changement de gestionnaire sur lequel figurent les coordonnées de leur service usagers.



© F. THOUVENIN

### Société d'Exploitation des Réseaux de l'AggLO (SERA)

0 977 401 907 (n° unique non surtaxé 24h/24, 7 j/7)

- Agence de Saint-Jean-le-Blanc (rue des Carmes), sur RDV, du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h
- Agence d'Orléans (26 rue de la Chaude Tuile), sans RDV, du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h
- Agence de Chécy (15 rue du Maréchal Leclerc), sur RDV, du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

### Direction du Cycle de l'Eau et des Réseaux d'Énergie de l'AggLO

02 38 78 49 49 (n° unique non surtaxé) pour toutes demandes techniques courantes

- [infos.assainissement@agglo-orleans.fr](mailto:infos.assainissement@agglo-orleans.fr)
- Accueil : 1 rue Jacques Dufrasne, à La Chapelle-Saint-Mesmin, du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h

# Le sentier des Tourelles réaménagé

## AMÉNAGEMENT

Le sentier des Tourelles, ce sont 4,6 km le long de la Loire, rive Sud, entre l'île Charlemagne et le pont de l'Europe, soumis aux aléas hydrologiques du fleuve, aux processus d'érosion et de sédimentation. Aménagé en 2004, ce chemin n'a pas été épargné par les caprices du fleuve. Dans le cadre du projet Loire Trame Verte, l'AggLO a donc entrepris un vaste programme de réaménagement de ce passage pédestre. Aujourd'hui, les travaux d'aménagement paysager viennent de se terminer. Les opérations de réfection des berges, quant à elles, débiteront en septembre.

© JÉRÔME GÉRELET



## NUMÉRIQUE

### L'AggLO dit « BE-GOOD »

L'AggLO Orléans Val de Loire et le département du Loiret s'engagent pour une durée de cinq ans dans un projet européen d'Open Data. « BE-GOOD » – c'est son nom – vise à mobiliser l'écosystème numérique autour de solutions économiquement viables dans le domaine des infrastructures et de l'environnement. Avec à la clé, pour le service public local, régional et national, le développement de services innovants au bénéfice de l'utilisateur.

Dans le cadre de ce projet, le Département fournira l'accès aux données sur l'environnement, les infrastructures, le trafic routier, les risques naturels ou technologiques... Et l'AggLO des données sur le transport et l'environnement. Ils pourront, en outre, s'appuyer sur l'écosystème French Tech Loire Valley et ses start-ups, notamment pour identifier de nouveaux usages et applications. Le projet BE-GOOD réunit 7 autres acteurs : le ministère des Infrastructures et de l'Environnement des Pays-Bas, l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée, l'Agence flamande de l'environnement, Le Grand Londres, la ville de Glasgow, le district de Dublin et l'Institut de technologie du Luxembourg.



## FISCALITÉ LOCALE

### Stabilité des taux en 2016

Dans le respect des orientations budgétaires débattues le 19 novembre dernier, le Conseil de communauté Orléans Val de Loire a voté, en mars, le maintien de la fiscalité locale à son niveau de 2015. Les taux appliqués en 2016 sont les suivants : 7,52% pour la taxe d'habitation ; 1,28% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ; 6,12% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; 8,73% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et 24,88% pour la cotisation foncière des entreprises.

## LIGUE CONTRE LE CANCER

### Gala des 50 ans du Comité Loiret

Le comité du Loiret de la Ligue contre le cancer souffle ses 50 bougies. Pour l'occasion, il organise un gala, le jeudi 12 mai à 19h, au domaine de la Fontaine, à Olivet. Au programme de cette soirée, « marrainée » par Lucienne, des Vamps : concert des Soul Dealers (première partie), suivi d'un dîner et d'un spectacle de magie avec John Valente. L'inscription est de 80€ tout compris, dont une partie sera reversée à la Ligue contre le cancer.

Pour tout renseignement/inscription : [espoircancerorleans@gmail.com](mailto:espoircancerorleans@gmail.com)

# Kikoz... par le menu

Le 11 avril, les locaux du GIP Loire&Orléans, à la maison des Entreprises d'Orléans, accueillent le lancement de Kikoz. Kézako ? C'est une carte sonore qui permet aux personnes mal ou non-voyantes d'accéder au menu proposé par un restaurant à condition, bien sûr, qu'il soit équipé de ce dispositif.

À l'origine de Kikoz, il y a une rencontre entre le restaurateur orléanais, Freddy Zerbib, sensible à la question de l'accès des personnes en situation de handicap, et le duo Hervé Anquier-Bernard Bigot, responsables de l'entreprise GPH La Carte Vocale, concepteurs de la carte de correspondance vocale. Avec le soutien de partenaires et de collectivités, le « menu parlant » a vu le jour, d'abord testé dans l'établissement de Freddy Zerbib, El Tio, et maintenant adopté par des restaurateurs d'Orléans et de l'agglomération. Prochaine étape : donner à Kikoz une audience nationale...



Freddy Zerbib, Hervé Anquier et Bernard Bigot.

## PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 19 mai 2016, à 18h  
au centre municipal d'Orléans

### PERMANENCE DU PRÉSIDENT D'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaigen, président d'Agglo, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine est programmée le mardi 10 mai de 18h à 20h au siège de l'Agglo, 5 place du 6 juin-1944, à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

### DÉCHETTERIES : HEURES D'ÉTÉ

À partir du 7 mai, les déchetteries de l'Agglo Orléans Val de Loire passent en saison haute et vous accueillent :

- le lundi : de 14h à 18h30,
- du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- le dimanche : de 9h à 13h,
- fermeture les jours fériés.

Ces horaires seront valables jusqu'au 31 octobre prochain. À noter que pour les professionnels, la carte d'accès est obligatoire et que l'accès est interdit le samedi à partir de 12h, ainsi que le dimanche.

#### GRUPE MAJORITÉ

### Optimisation de la collecte des déchets, un geste pour le développement durable

Le développement durable est un axe fort de nos préoccupations quotidiennes. Ce souci constant nous conduit aujourd'hui à optimiser notre système de collecte des déchets car seulement 60% des poubelles sont sorties les jours de ramassage et ces dernières ne sont remplies qu'aux deux tiers. Cette décision va non seulement améliorer nos performances environnementales mais aussi générer des économies qui vont être réinvesties dans les déchetteries afin de les rendre plus accessibles. Elle permet aussi d'éviter une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Bien sûr la mise en œuvre de cette nouvelle organisation s'accompagne de mesures pour préserver votre cadre de vie. Ainsi des bacs plus grands seront proposés lorsque c'est nécessaire. Par ailleurs les actions de sensibilisation à la réduction des déchets, comme le dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire « cuisine zéro gaspi » ou encore la distribution de composteurs pour alléger de 30% le poids des poubelles seront poursuivies. Au lendemain de la Cop 21, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, notre agglomération aussi.

#### GRUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

### Projet de communauté urbaine : prendre le temps de la réflexion et de la concertation avec les citoyens !

Dans le cadre du débat engagé au sein de l'Agglomération sur le projet de transformation de notre communauté d'agglomération en communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous avons exprimé à plusieurs reprises nos interrogations et notre désaccord sur ce calendrier qui ne nous semblait pas réaliste et ne permettait pas d'évaluer sérieusement les enjeux et les conséquences d'une telle évolution pour notre agglomération, pour nos communes et les habitants de nos communes.

Le Président a proposé aux maires de reporter ce projet au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision, que nous appelons de nos vœux et qui nous permet de débattre sereinement ces prochaines semaines, de la perspective de la communauté urbaine, au sein de nos communes et avec nos concitoyens.

#### GRUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

### Pour une consultation citoyenne

Mais quelles compétences resteront aux Maires ? L'évolution de notre intercommunalité interroge. Elle interroge les élus, elle interroge les services autant à l'Agglo que dans nos communes et elle interroge surtout les habitants qui veulent savoir ce qui va se passer et comment cela va se passer. Loin d'être désintéressés, les citoyens de ce territoire sont en manque d'information et à ce jour, l'Agglo se refuse toujours à engager le débat avec eux. C'est pourquoi une pétition en ligne est disponible à l'adresse : [www.change.org](http://www.change.org) (transformation de l'Agglo en communauté urbaine : nous voulons être consultés).

#### GRUPE FRONT NATIONAL – RASSEMBLEMENT BLEU MARINE

### La loi NOTRe, nouvelle organisation territoriale...

Cette loi, censée simplifier l'organisation territoriale, va dans la réalité alourdir le « mille-feuille français » et va accentuer des déséquilibres territoriaux. Attaché au pouvoir des maires, élus de proximité et à ceux des départements, l'organisation actuelle des territoires est complexe et très couteuse. Une réforme en profondeur, en la simplifiant, devient nécessaire.